



4. Demande d'un crédit d'engagement pour le dragage du port des Pointus et du Safari à Cheyres

Numéro du projet.	Infrastructure 2023/02
Numéro d'investissement.	Conseil général 2023/02
Mandant	Conseiller communal – Philippe Rapo, Conseiller communal
Cheffe de projet	Marlyse Dubey

Préavis				
Service	Nom responsable	Date	Préavis	Commentaire
Conseil Communal	Philippe Rapo	20.01.2023	OK	Il s'agit de travaux en accord avec la vision communale et le budget d'investissements 2023.
Administrateur des finances	François Guerry	25.01.2023	OK	Financement probable par un emprunt et amortissement au taux de 5% sur 20 ans.

1. Contexte

Notre commune, respectivement le village de Cheyres a depuis les années 60 une connotation touristique tournée vers le lac. Les citoyens de l'époque avaient fait confiance à quelques visionnaires qui avaient senti le potentiel de notre région et avaient appuyé la construction des ports des Pointus et du Safari.

Le Conseil général s'est soucié depuis plusieurs années déjà de l'avenir de ces deux petits ports dont nous avons eu la chance de récupérer les concessions qui ont été ajustées à la construction du grand port et qui finiront en 2047.

D'autre part et afin de répondre à la demande des utilisateurs qui se plaignent depuis plusieurs années de la vétusté des infrastructures et du manque de profondeur, vous avez mis en place au début de cette législature une commission pour l'avenir des petits ports pour se pencher sur ces problèmes. Après plusieurs séances, cette commission a demandé à BIOL Conseils SA de faire une analyse et des propositions pour la rénovation de ces ports.

Dans tous les cas de figure, que ce soit la mise en place de nouveaux pontons fixes ou flottants ou même si nous ne faisons aucun nouvel investissement, il est de toute façon nécessaire de procéder à un dragage important de nos deux petits ports. Chose qui n'avait jamais été faite à ce jour.

Avec un prix des locations actuelles d'environ CHF 120'000.00/an jusqu'en 2047, le total des produits se montera à CHF 3'000'000.00 pour un investissement de CHF 490'000.00. Il n'est pas nécessaire de faire de grande analyse pour trouver le retour sur investissement.

2. Proposition

Effectuer un dragage des deux petits ports en mai, une fois l'autorisation de l'Etat de Fribourg reçue. Pour ce faire, nous avons demandé 3 offres à des spécialistes dans le domaine et allons retenir la proposition qui correspondra le mieux tant au niveau de la faisabilité que des coûts.

3. Direction des travaux

Cette prestation sera assurée par une entreprise externe spécialisée dans ce domaine.

4. Planning

Mars 2023	Demande de crédit au Conseil général
Mai 2023	Réalisation du projet

5. Coûts

Plusieurs devis ont été demandé aux entreprises compétentes dans le domaine. L'offre la mieux-disante sera retenue.

Le projet comprend :

• Installation de chantier	CHF	50'000.00
• Travaux de dragage conventionnel « Pointus »	CHF	70'000.00
• Travaux de dragage conventionnel « Safari »	CHF	115'000.00
• Prise de profil avant et après intervention	CHF	5'000.00
• Bouchon à la pompe	CHF	5'000.00
• Transports des sédiments au milieu du lac « Pointus »	CHF	60'000.00
• Transports des sédiments au milieu du lac « Safari »	CHF	100'000.00
• Provisions pour non-métrées (~15%)	CHF	60'000.00
• <u>Divers & imprévus</u>	CHF	<u>25'000.00</u>
TOTAL HT	CHF	490'000.00
TVA 7.7%	CHF	37'730.00
TOTAL TTC	CHF	527'730.00

Nous pourrions récupérer la TVA d'un montant de CHF 37'730.00 étant donné que cet investissement fait partie du port qui est soumis à la TVA. Prix HT CHF 490'000.00.

6. Financement et amortissements

Financement probable par emprunt.

- Intérêts : 2%
- Amortissement : 5% par an soit CHF 24'500.00 par année, dès l'année qui suit la fin des travaux.

7. Proposition de décision

En conséquence, le Conseil communal demande au Conseil général :

- de valider la présente fiche de projet
- d'octroyer un crédit d'engagement de CHF 490'000.00 pour le dragage des petits ports.

Cheyres-Châbles, le 6 février 2023
Philippe Rapo, Conseiller communal